



MANUEL D'UTILISATION

LA PROTECTION PÉRIPHÉRIQUE
PAR EXCELLENCE POUR
LES TOITURES PLATES

1. INTRODUCTION

Roofguard est la solution idéale pour les professionnels du bâtiment qui souhaitent sécuriser rapidement, efficacement et en toute sécurité une toiture plate ou légèrement inclinée jusqu'à 10°. La protection collective sur toiture est essentielle et peut littéralement sauver des vies. C'est pourquoi Roofguard offre une protection fiable, facile à utiliser et robuste lors de travaux à proximité des bords et des ouvertures. L'ensemble du système est regroupé dans un seul box de transport, ce qui facilite son déplacement. Contrairement aux systèmes classiques, Roofguard fonctionne sans pinces ni contrepoids sur la toiture. Le système est ancré sous le bord du toit, de sorte que toute la surface de toiture reste entièrement libre. Une fois installé, Roofguard ne doit plus être déplacé pendant la finition de la toiture. Vous gagnez ainsi du temps tout en travaillant de manière plus sûre et plus efficace. Grâce à l'association de l'aluminium et de l'acier, Roofguard est à la fois léger, durable et robuste. Les garde-corps modulaires de 5 mètres de long et 1,10 mètre de haut sont équipés d'une plinthe de protection qui réduit le risque de trébuchement et empêche les outils ou matériaux de tomber. Roofguard est conforme à la norme EN 13374 – Classe A et convient aux toitures plates et légèrement inclinées jusqu'à 10°.

2. DESCRIPTION DU PRODUIT

Caractéristique	Spécification
Quantité par box	100 mètres courants de protection périphérique
Longueur par module	5 mètres
Hauteur des montants	1,10 mètre
Matériau de la structure	Aluminium + acier
Matériau des points de fixation	Acier galvanisé à chaud
Type de fixation	Ancrage dans la façade (bois, béton, brique, etc.)
Fixation par point	6 vis de montage
Type de vis béton/brique	Ø 10 x 80 mm
Type de vis bois	Ø 6 x 80 mm
Charge latérale par montant	45 kg
Inclinaison maximale de la toiture	10°
Certification	EN 13374 – Classe A
Poids moyen	Selon la configuration



3. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Installation rapide et efficace – montage en quelques minutes.

La sécurité avant tout : contribue à prévenir les chutes de hauteur, les trébuchements et la chute de matériel.

Construction robuste : garde-corps en aluminium et points d'ancrage en acier.

Convient aux toitures plates et légèrement inclinées jusqu'à 10°.

Conforme à la norme EN 13374 – Classe A.



ROOFGUARD EST LA PROTECTION ANTICHUTE DONT CHAQUE PROFESSIONNEL DU BÂTIMENT A BESOIN POUR TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ, RAPIDEMENT ET PROFESSIONNELLEMENT.





4. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Toutes les instructions reprises dans ce manuel doivent être suivies scrupuleusement. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des accidents graves. Roofguard ne peut être tenu responsable des dommages résultant du montage ou de l'utilisation des produits en contradiction avec le présent manuel, ni de l'utilisation, seule ou combinée, de pièces non originales.

Portez toujours les équipements de protection individuelle (EPI) lors de l'installation du système Roofguard : casque, chaussures de sécurité et harnais antichute.

Ne fixez aucun autre objet au système.

Contrôlez tous les composants avant le montage afin de détecter d'éventuels dommages, signes d'usure ou de corrosion.

Lorsqu'une personne trébuche ou perd l'équilibre et heurte le système Roofguard, une force latérale peut être exercée sur celui-ci. Après une telle sollicitation, le système ne peut pas être réutilisé avant d'avoir été contrôlé et approuvé par une personne désignée par l'employeur, disposant des connaissances, compétences et qualifications nécessaires pour inspecter le système Roofguard en toute sécurité.

N'apportez aucune modification aux composants et n'effectuez aucune soudure.

Installez le système uniquement sur des façades stables et porteuses.

Utilisez exclusivement des vis de montage ou des ancrages certifiés CE.

Convient uniquement aux toitures plates ou légèrement inclinées ($\leq 10^\circ$)



5. LISTE DES COMPOSANTS

1. Garde-corps modulaires en aluminium – 5 m
2. Montants en aluminium – hauteur 1,10 m
3. Pieds de fixation fixes/réglables – acier galvanisé à chaud
4. Plinthe de protection en aluminium – intégrée
5. Goupilles de verrouillage
6. Les vis de montage et autres éléments de fixation ne sont pas inclus dans le système



6. INSTRUCTIONS DE MONTAGE



1 CONTRÔLEZ LA STABILITÉ DE LA FAÇADE



2 CONTRÔLEZ L'INCLINAISON DE LA TOITURE (**MAX. 10°**)



3 FIXEZ LES PIEDS DE FIXATION VERTICAUX/HORIZONTAUX

Béton ou brique : 6 vis de montage 10 x 80 mm

Bois : 6 vis de construction 6 x 80 mm

Une méthode d'ancrage alternative est autorisée, à condition qu'un essai sur site démontre qu'elle peut résister à une charge latérale minimale de 441 N.



Pied de fixation vertical



Pied de fixation horizontal



4 DISTANCE MAXIMALE
ENTRE 2 MONTANTS : **4,8 M**



5 INSTALLEZ LES MONTANTS





6 PLACEZ LE GARDE-CORPS



7 SI LE RELEVÉ DE TOITURE EST INFÉRIEUR À 15 CM, INSTALLEZ LA PLINTHE DE PROTECTION



8 VERROUILLEZ LES GARDE-CORPS ET LES PLINTHES DE PROTECTION À L'AIDE DE LA GOUPILLE DE VERROUILLAGE



9 CONTRÔLEZ LA FORCE LATÉRALE

Après le montage, chaque montant fixé doit pouvoir supporter horizontalement, à l'aide d'un dynamomètre calibré, une force de 441 N sans que la fixation ne se détache du support. Si une force de 441 N ne peut pas être atteinte en toute sécurité, le système ne peut pas être mis en service à cet emplacement.



7. UTILISATION ET INSPECTION

Utilisez le système uniquement comme protection antichute temporaire.

Ne l'utilisez pas comme échelle, point d'appui ou dispositif de levage.

Inspectez le système chaque semaine pendant son utilisation ainsi qu'après chaque tempête, impact, chute, collision ou modification de la construction, ou lorsque des composants ont été démontés ou déplacés.

Après le démontage : nettoyez et contrôlez tous les composants.

Remplacez immédiatement tout composant endommagé, déformé ou corrodé. Il est interdit d'utiliser des composants endommagés.



8. ENTRETIEN ET STOCKAGE

Stockez tous les composants dans un endroit sec et ventilé.

Évitez tout contact avec un sol humide ou des substances agressives.

Protégez le matériel contre les chocs et la chute d'objets.

9. DISPOSITIONS LÉGALES

Roofguard est conforme à la norme EN 13374 – Systèmes temporaires de protection périphérique, Classe A.

Convient aux toitures plates et légèrement inclinées jusqu'à 10°.

L'utilisateur/installateur est responsable du montage correct et du contrôle du système.

Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages ou accidents résultant d'une utilisation ou d'un montage incorrect.

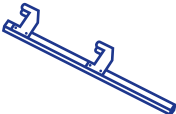
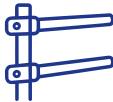
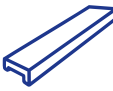
10. RÉCAPITULATIF DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Paramètre	Valeur
Longueur du module	5 mètres
Hauteur des montants	1,10 mètre
Matériau	Aluminium + acier
Fixation	Façade (bois, béton, brique)
Vis par pied de fixation	6 pièces
Vis béton/brique	10 x 80 mm
Vis bois	6 x 80 mm
Force latérale par montant	441 N
Inclinaison de la toiture	Max. 10°
Norme	EN 13374 - Classe A



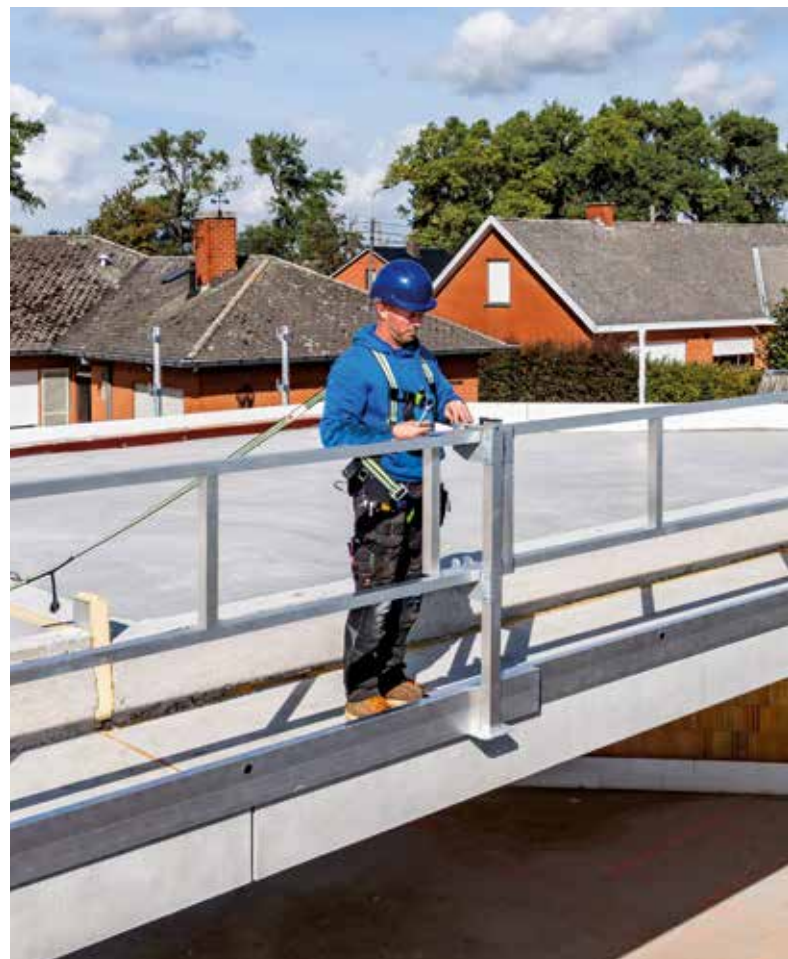
CHECK-LIST AVANT UTILISATION

ROOFGUARD NE PEUT ÊTRE UTILISÉ QU'APRÈS AVOIR VÉRIFIÉ QUE :

	Tous les pieds de fixation sont correctement fixés	☐
	Tous les montants sont correctement installés	☐
	Tous les garde-corps sont correctement installés	☐
	Toutes les plinthes de protection sont correctement installées	☐
	Aucun composant n'est endommagé ou déformé	☐
	La distance maximale de 4,8 m entre les montants est respectée	☐
	L'inclinaison maximale de la toiture est $\leq 10^\circ$	☐
	La force latérale de 441 N par montant a été contrôlée	☐

N'utilisez pas le système si un ou plusieurs de ces points ne sont pas conformes.
Dans ce cas, veuillez contacter une personne compétente.







SIMPLIFIEZ LA SÉCURITÉ AVEC ROOFGUARD

info@roofguard.be
www.roofguard.be
0473 50 34 28

